

Montréal - Volume 3, Numéro 2 / juillet 1969

Sommaire

Acquisitions particulières	Roland Auger
Emile Nelligan	Gisèle Archambault
Une autre publication de la Bibliothèque nationale du Québec	
Statistiques de l'édition de livres	Pierre Lépine
Un musée en mouvement	Michel Patenaude
Brèves nouvelles de la B.N.	
Publications de la Bibliothèque nationale du Québec	

Acquisitions particulières

« ... plus qu'en tout autre endroit du Canada, il importe qu'au Québec l'imprimé de langue française soit conservé et diffusé, qu'une bibliothèque reçoive du Gouvernement le mandat d'assumer pleinement cette vaste responsabilité, déjà confiée, partout ailleurs, à une bibliothèque nationale, dont la fonction est précisément d'accumuler, de conserver et de diffuser toute la mémoire de la nation ». ⁽¹⁾

Le 12 août 1967, ce souhait du Ministre devenait une loi. Le dépôt légal nous assurait l'édition courante en terre québécoise. Mais il fallait songer, en rétrospective, à récupérer tout ce que le Québec avait pu produire et que

⁽¹⁾ Allocution du Ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, lors de l'inauguration de l'Annexe Aegidius-Fauteux de la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, le 14 novembre 1966. p. 1.

nous n'avions pas encore acquis. Ce matériel ne se trouve pas sur le marché quotidien et nous devons nous tenir constamment à l'affût.

Assurant, dans une première étape, la conservation de ces documents, dont nous allons décrire la nature, nous songeons également à en assumer la diffusion au moyen de locaux plus vastes, d'équipement mieux adapté, et d'un personnel de plus en plus qualifié et nombreux.

I Nature des documents

Attentifs à tout ce qui peut être offert par les individus, les familles, les associations et les institutions, nous nous préoccupons plus spécialement des manuscrits et des oeuvres anciennes.

a) Les manuscrits

A plusieurs reprises nous avons souligné l'acquisition d'oeuvres manuscrites de notre littérature. Louis Dantin, Robert de Roquebrune, Yves Thériault, sont des noms auxquels, tôt ou tard, d'autres viendront s'ajouter pour enrichir notre collection de manuscrits d'écrivains québécois.

Toutefois, si ce genre de manuscrits attire tout d'abord notre attention, le chapitre de la correspondance n'est pas pour autant négligé. Nous possédons, entre autres, quelques milliers de lettres du poète Alfred Desrochers, de l'écrivain et critique littéraire Louis Dantin et de l'illustre famille des Papineau.

Nous recueillons tous documents originaux propres à étayer les travaux des historiens: papiers privés, archives de famille — si l'on peut dire, témoins d'une époque — périodiques éphémères, en un mot, tout ce qui peut servir à raconter le passé aux gens de l'avenir. Nous tâchons de rassembler pour demain la matière d'une culture québécoise.

b) Trésors de nos institutions et collections privées

Nombre de documents anciens, révélateurs du passé, sont toujours la propriété de nos institutions religieuses et de certains collectionneurs. Sans leur demander de se départir de ces trésors, nous souhaitons qu'ils nous permettent de regrouper ces sources utiles aux spécialistes de la recherche.

c) L'édition de luxe

Quittant pour un moment le passé, nous voulons jouer un rôle de témoins actifs de la grande édition. Elle débute chez nous et nous ne jugeons pas opportun de la grever de l'obligation du dépôt légal. Nous les acquérons systématiquement dès parution. Parmi d'autres, citons quelques éditions particulièrement réussies que nous avons été heureux d'ajouter aux livres précieux de la Bibliothèque nationale:

La Naissance du Soleil, de Françoise Bujold

Apatride, de Michel Beaulieu

Adorable femme des neiges de Roland Giguère

Poésies, d'Émile Nelligan

Ménard, Maître-drapeur, de Mgr Félix-Antoine Savard.

d) L'édition ancienne

Dans le domaine du document ancien, il faut parfois des dons de sourcier pour détecter la pièce rare. Nous acquérons des livres précieux, des gravures anciennes, des cartes retraçant les origines de la Nouvelle-France. D'ailleurs, certains collectionneurs privés nous offrent ces documents de choix sans intermédiaire. Nous avons constitué, volume après volume, et continuons de compléter, notre édition originale des *Relations des Jésuites*. Entre autres éditions rares, nous possédons un Sagard, édition de 1609 et un Champlain, édition de 1613.

II Modes d'acquisition

Les modes d'acquisition varient allant du don pur et simple jusqu'à l'acquisition par voie d'achat. Des échanges peuvent être effectués, des achats conditionnels de même que des dons soumis à contrats et même des dépôts temporaires ou permanents dont l'objet n'est pas considéré comme propriété de la Bibliothèque nationale.

a) Les dons

La forme d'acquisition qui pose ordinairement le moins de problème et reçoit un accueil des plus favorable est le don inconditionnel. Malheureusement, il ne nous est pas possible de tout accepter. Nous devons faire un choix, car la conservation et la manutention de plusieurs exemplaires d'un même ouvrage alourdissent inutilement les charges administratives, surtout quand les locaux sont déjà restreints et que les effectifs restent limités.

b) Les échanges

Nous prenons, cependant, le risque d'accumuler des quantités considérables de périodiques et de journaux anciens en format original. Malgré la lourdeur de manipulation, le coût de conservation de ce matériel et le traitement que nous devons lui accorder, c'est l'occasion unique, dans certains cas, de compléter des collections. Il faut se rappeler cette période de léthargie qu'a vécue l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice: portes closes, de 1931 à 1944. Le surplus de ce que nous accumulons ainsi peut être proposé en échange à d'autres institutions qui attendent, comme nous, l'occasion de compléter certaines séries, ou d'acquérir les ouvrages rares qu'on ne trouve plus sur le marché.

c) Les dons conditionnels

Les donateurs posent parfois des conditions et émettent des réserves. S'il est possible à la bibliothèque de s'en accommoder, nous proposons aux donateurs une formule de contrat soumise à la fois à son agrément et aux exigences du conseiller juridique du ministère. Les clauses les plus fréquentes apportent des restrictions à la consultation. Par exemple, certains documents, surtout de correspondance, ne peuvent être communiqués au public du vivant des personnes concernées. D'autres touchent à des points névralgiques de la vie politique en cours. Enfin, la famille se réserve parfois l'accès exclusif à ces dossiers en vue d'une publication éventuelle.

d) Les achats

Il arrive fréquemment que des collectionneurs patients et experts aient amassé, au cours des années, un ensemble de pièces qui constituent un fonds homogène concernant une personnalité notable, un événement marquant ou une période importante de notre histoire. Ayant acquis eux-mêmes, par achats successifs, quelques-uns de ces documents, ils souhaitent toucher un dédommagement pour cette contribution qu'ils ont apportée à la recherche. Même s'il n'est pas toujours facile d'évaluer une marchandise aussi impondérable, nous nous efforçons de proposer à la personne qui nous présente l'offre, une somme acceptable.

Outre ces achats, qui font l'objet de négociations directes avec les détenteurs de pièces originales, nous prenons avantage des ventes aux enchères qui ont lieu périodiquement.

e) Les dépôts

Pour d'excellentes raisons, certaines familles ne sont pas prêtes à se départir de leurs papiers. Cependant, elles souhaitent en assurer la conservation en lieu sûr et sont même quelquefois disposées à les rendre accessibles au public. Grâce à un contrat en bonne et due forme, elles nous confient le dépôt de ces documents. Il arrive même qu'une des clauses du contrat rende la Bibliothèque nationale propriétaire des papiers au décès des dépositaires contractants.

En plus des individus, nous invitons les associations et les institutions à regrouper chez-nous une documentation qui, souvent, risque l'éparpillement ou reste enfouie dans des caves ou des greniers.

III Modes de conservation

a) La chambre forte

La grande valeur d'un certain nombre de documents mérite des soins particuliers, exigés d'ailleurs par les donateurs. Nous avons voulu répondre à cette demande en déposant dans une chambre forte les pièces les plus précieuses. Les conditions requises de température y sont constamment maintenues, facilitant ainsi la conservation. La responsabilité de cette chambre forte relève du conservateur adjoint. Seule cette personne y a accès et son autorisation est requise pour la consultation des documents logés à cet endroit.

b) Les locaux

Pour accueillir les documents de plus en plus nombreux, nous devons accroître l'espace destiné à les recevoir. La Bibliothèque nationale se prépare donc à occuper sous peu un troisième édifice. On pourra alors répartir, par catégories de documents, ce département que nous désignons sous l'appellation de *Documents spéciaux*. Il est maintenant divisé en département des manuscrits et en département des cartes et plans. Gravures, estampes, collections d'ex-libris, affiches, programmes, y seront classés plus commodément.

c) L'équipement

Grâce à la technique moderne, nous espérons faciliter l'accès aux documents anciens, tels les cartes et les plans, le montage des manuscrits sur onglets, les gravures en albums. Nous espérons que ces pièces éparses puissent être conservées et consultées sans risque de détérioration et sans préjudice à la commodité du lecteur.

d) Les effectifs

Pour rendre leur pleine valeur à ces richesses anciennes, il faut des experts. Le culte du document ancien est déjà un préalable qui garantit la conservation. Nous souhaitons faire un pas de plus en intégrant graduellement à notre personnel des licenciés ès-lettres, qui pourront exploiter ces sources et en préparer des éditions au profit des chercheurs.

Nous avons voulu faire voir l'importance que revêt pour la Bibliothèque nationale l'établissement de cette *mémoire de la nation*. Peut-elle être mieux constituée que

par la préservation de notre patrimoine culturel? Nous n'allons pas, croyons-nous, au-delà de notre rôle en invitant de façon pressante les individus et les institutions à grouper, chez-nous, les sources mêmes de la culture. Des pays comme la France et l'Italie protègent, par un droit de préemption, les documents qui sont les témoins essentiels de leur vie nationale. Aurons-nous moins souci de nos propres richesses que les collectionneurs avisés qui savent y mettre le prix à bon escient? C'est un devoir qu'il nous sera agréable de remplir avec la collaboration de tous ceux qui nourrissent la fierté d'une culture française en terre d'Amérique.

Roland AUGER
conservateur adjoint
à la coordination technique.

Émile Nelligan

Au bénéfice de ceux qui veulent saisir l'importance et l'influence d'Émile Nelligan sur la poésie canadienne-française, il est indéniable que la meilleure source de renseignements se retrouve dans les écrits mêmes du poète. Que ce soit par des études critiques, ou par un cheminement personnel à travers les oeuvres de Nelligan, personne ne peut actuellement contester le fait que ce poète est devenu un mythe dans la poésie canadienne-française. S'il ne nous a légué que trois années de sa vie, trois années de vie poétique, il nous est impossible de penser que ce legs fut de poésie facile et anodine.

L'univers poétique de Nelligan s'est construit autour de sa sensibilité intense, de la nature si précieuse pour lui puisque seule vraie, de la grande musicalité qu'il retrouve inhérente à tous les éléments de son entourage. Pour ce poète, le temps n'a plus sa valeur temporelle. Le passé et l'avenir ne sont que sombres images de sa vie. Tout gravite autour de l'instant qui s'écoule, de cet instant qui brûle un peu plus de sa vitalité puisqu'il sent déjà son "moi" se désagréger. Tous ces thèmes ne font qu'innover dans le domaine de la poésie, puisque leur nouvelle dimension était alors inconnue au Canada français encore attaché à la poésie dite patriotique.

Loin de vouloir faire une critique originale de ce poète, il n'en reste pas moins qu'Émile Nelligan demeure le pilier de la poésie de notre siècle et, en quelque sorte, fait figure de chef de file de nos poètes contemporains. Au profit des nombreux chercheurs et du public, les manus-

crits mêmes d'Émile Nelligan deviennent une source unique de l'héritage littéraire que ce poète nous a légué.

Grâce à un des neveux de Nelligan, M. Maurice Corbeil, la Bibliothèque nationale est désormais dépositaire d'une partie des manuscrits du poète: cinquante-huit feuillets de poésie, qui viennent s'ajouter aux nombreux écrits littéraires que possède déjà la Bibliothèque nationale. Le patrimoine poétique de la bibliothèque s'enrichit, et il nous reste à espérer que cette richesse ne soit pas reléguée aux oubliettes de la mémoire . . .

Gisèle ARCHAMBAULT,
directeur.
Département des manuscrits.

Une autre publication de la Bibliothèque nationale du Québec

Conformément à l'article 5 de la loi qui la régit, la Bibliothèque nationale du Québec vient de faire paraître le premier numéro de la *Bibliographie du Québec*.

Ce périodique, publié désormais tous les trois mois, présentera la bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. D'un tirage initial de 2000 exemplaires (on prévoit augmenter le tirage de cette publication en fonction de la demande), le premier numéro de la *Bibliographie du Québec* comprend près de 200 titres; elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux associations d'édition, aux librairies, ainsi qu'à toute association ou institution qui en font la demande par écrit à:

Bibliothèque nationale du Québec
Bureau des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal 129 (Québec)

Le dépôt légal, institué par la loi créant la Bibliothèque nationale, rend relativement facile la compilation d'une bibliographie complète. Cette publication, en plus d'être essentielle aux bibliothécaires, aux éditeurs et aux spécialistes qui l'utiliseront comme source de référence pour le choix de leurs livres ou pour leurs travaux de recherche, contribuera éminemment, comme toutes les bibliographies nationales, à la diffusion de la culture québécoise, et donnera l'occasion de juger de la production globale de l'imprimé au Québec.

À titre d'information, nous reproduisons ci-après le texte d'introduction de cet ouvrage.

Introduction

Première partie: Livres et brochures

La première partie de la *Bibliographie du Québec* signale: toutes les publications éditées au Québec, quel qu'en soit la langue — à l'exception toutefois des publications du Gouvernement du Québec, regroupées dans une deuxième partie — les ouvrages de langue française publiés au Canada, ainsi que ceux parus à l'étranger s'ils sont relatifs au Québec. En outre y sont mentionnés les nouveaux périodiques, ainsi que ceux dont la présentation a subi une modification importante.

Les notices de la première partie sont présentées sous forme catalographique, suivant les normes de l'*Anglo-American cataloging rules*, et les indices de classification correspondent au système *Library of Congress* (U.S.A.). Certains sujets, cependant, font l'objet d'une classification particulière à la Bibliothèque nationale du Québec: l'histoire du Canada est classifiée selon la *Table de classification F(q) 5000*, mise au point par la Bibliothèque nationale en collaboration avec les grandes bibliothèques du Québec; la littérature canadienne est classifiée d'après le PS8000; le droit n'est signifié que par la lettre K, la bibliothèque n'ayant pas encore adopté de table de classification définitive.

Quant au rappel de vedettes, il peut comporter un ou plusieurs indices secondaires de classification, le catalogue de la Bibliothèque nationale étant systématique; les descripteurs correspondant aux indices font l'objet d'une autre publication: *Index alphabétique du catalogue systématique*, 3e édition, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1969. L'indice principal utilisé pour localiser l'ouvrage à la Bibliothèque nationale apparaît au coin inférieur gauche de chaque notice et n'est jamais répété dans le rappel de vedettes; figure également, à titre indicatif, l'indice Dewey abrégé, 17e édition.

Enfin, les notices sont réparties de façon méthodique sous des rubriques correspondant aux principaux sujets de la classification *Library of Congress*; à l'intérieur de chaque rubrique, elles sont classées alphabétiquement. La numérotation apparaissant au coin supérieur gauche de chaque notice sert uniquement aux renvois de l'index.

Deuxième partie: Publications du Gouvernement du Québec

Les publications mentionnées dans cette partie sont cataloguées, mais non classifiées, et classées en un seul ordre alphabétique. La numérotation continue figurant au coin supérieur de chaque notice permet leur repérage dans l'index.

Index

Un seul index permet de référer indifféremment à l'une ou l'autre des deux parties: *Livres et brochures* et *Publications du Gouvernement du Québec*. Il comporte des entrées aux auteurs, collaborateurs, titres, collections et mots typiques des titres; chaque entrée réfère directement au numéro des notices.

Refontes

La dernière livraison trimestrielle comprendra une refonte des index des quatre (4) parutions de l'année; ces index annuels seront à leur tour refondus, tous les trois (3) ans, en une seule table cumulative.

Statistiques de l'édition de livres

La mise en vigueur du dépôt légal oblige tout éditeur d'un document publié dans le Québec à en déposer, à titre gratuit et dans les trente jours qui suivent la publication de ce document, deux exemplaires à la Bibliothèque nationale du Québec. Ce dépôt nous permet de connaître maintenant, de façon précise, le nombre de documents édités annuellement au Québec.

Tirant avantage de ce dépôt, la Bibliothèque nationale a décidé de préparer dorénavant les statistiques de l'édition de livres au Québec.¹ Ce travail a été effectué selon les *normes internationales des statistiques de l'édition de livres* adoptées à la Conférence générale de l'Unesco, le 19 novembre 1964.

Les livres recueillis au cours de l'année 1968 — au-delà de 800 titres différents — ont donc été classés dans les 24 groupes de sujets contenus dans ces normes. A l'intérieur de chaque groupe, les livres ont été divisés d'après leur genre (livre et brochure), leur édition (première édition, réédition), et leur langue (français et anglais).

¹ - Ces statistiques seront publiées chaque année dans l'*Annuaire du Québec*.

La bibliothèque n'est pas en mesure d'indiquer, cette fois-ci, le nombre d'exemplaires des ouvrages publiés. Cependant, grâce à la collaboration soutenue des éditeurs, nous espérons pouvoir présenter, dès l'an prochain, des statistiques encore plus précises, et conformes en tout point aux normes internationales.

Pierre LEPINE
Bureau du dépôt légal.

Un musée en mouvement

Depuis février dernier, la Bibliothèque nationale accueille les projections quotidiennes de la Cinémathèque canadienne. Les programmes que présente une cinémathèque visent à faire revivre le passé du cinéma et à le confronter avec le présent. Ils sont un instrument de recherche pour le spécialiste et un moyen d'éducation pour celui qui veut connaître l'histoire du cinéma. A la Bibliothèque nationale on peut voir, par exemple, aussi bien un classique ou un film récent qui n'a pas de diffusion commerciale, que des programmes très spécialisés d'animation et de cinéma canadien.

Les projections sont l'activité la plus connue de la Cinémathèque. Toutefois, pour que ces programmes puissent être présentés, un énorme travail de recherche et de conservation est nécessaire. Il faut voir à ce que la pellicule ne se détériore pas (et le film est un matériel dont la durée est très éphémère); reconstituer une oeuvre mutilée; rechercher tous les documents qui puissent éclairer une période de l'histoire du cinéma, etc. Ce sont là des tâches qui ressemblent fort à ce que font, pour l'écrit, les bibliothèques de recherche.

La Cinémathèque se spécialise dans deux domaines: le cinéma canadien et l'animation. En plus d'effectuer des recherches sur le cinéma qui se fait ici et de conserver les films, la Cinémathèque publie *Nouveau Cinéma canadien*¹, un bulletin d'information diffusé gratuitement à travers le monde et qui renferme des renseignements sur l'activité cinématographique au pays.

¹ - *Nouveau Cinéma canadien*:
Vous pouvez recevoir ce bulletin en écrivant
à la Cinémathèque canadienne
3834, rue Saint-Denis
Montréal 131, (Québec)

Ce bulletin, qui paraît toutes les six semaines, est un instrument de travail précieux pour les cinéastes, les journalistes, les distributeurs, les festivals, aussi bien ici qu'à l'étranger.

L'animation est un secteur qui a été longtemps négligé par les cinémathèques. Nous avons choisi ce secteur d'abord parce qu'il y a ici une tradition de l'animation (Norman McLaren a fondé le service de l'animation à l'Office national du Film, en 1941) et parce qu'une jeune cinémathèque (dont les moyens sont très restreints) peut y faire un travail extrêmement utile.

Michel PATENAUDE,
conservateur,
Cinémathèque canadienne.

Brèves nouvelles de la B.N.

Coopération franco-québécoise

Le ministère des Affaires culturelles de France accordait récemment à la Bibliothèque nationale, à Paris, des crédits de l'ordre de 150,000 NF (\$30,000) en faveur de notre bibliothèque.

Cette forme de contribution constitue une modalité d'application de la réciprocité du dépôt légal entre la France et le Québec, dont les termes sont définis dans un article des accords de principe sur les échanges franco-québécois survenus le 15 septembre 1967, entre le ministre de l'Éducation nationale de France, M. Alain Peyrefitte, et le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay.

Les ouvrages requis jusqu'à présent proviennent principalement du Centre national de recherche scientifique (C.N.R.S.), du Service d'édition et de vente des productions de l'édition nationale (S.E.V.P.E.N.), et des Presses universitaires de France (P.U.F.). Outre ces ouvrages, nous avons reçu jusqu'à maintenant:

- 316 volumes de la Bibliothèque nationale de France comprenant, entre autres, le catalogue général des imprimés de cette bibliothèque, soit 199 volumes et le volume numéro 203;
- l'*Encyclopédie Médico-chirurgicale*, 132 volumes;
- environ 340 publications diverses.

Grâce à cette coopération franco-québécoise, nous avons pu obtenir, non seulement de France, mais encore de Suisse, de Belgique et de nombreux autres pays — même ceux de l'Europe de l'Est — les ouvrages de langue française essentiels à notre expansion.

Par l'entremise du Consulat général de France, le ministère des Affaires étrangères de France a, de plus, offert à notre bibliothèque un nombre important de revues et de journaux français sur microfilms, à savoir:

- Le Figaro. 1826-1852, 1854-1942. 255 bobines.
- Le Figaro. Supplément littéraire. 1905-1914. 3 bobines.
- Le Monde. 1968 - janvier à septembre. 9 bobines.
- L'Action française. 1908-1944. 104 bobines.
- Comoedia. 1911. 4 bobines.

Cette précieuse documentation vient enrichir la collection de périodiques que la bibliothèque s'applique à constituer depuis quelques années. D'une grande utilité pour les chercheurs qui ont recours aux services de la Bibliothèque nationale, ce don illustre, une fois de plus, la coopération tangible qui s'établit progressivement entre les institutions françaises et québécoises.

Dépôt légal

La mise en application des règlements en vertu de la loi de la Bibliothèque nationale du Québec, concernant le dépôt de documents, continue. C'est ainsi que, tout récemment, les éditeurs québécois ont été invités à inscrire la mention *Dépôt légal* suivie de l'indication du trimestre et de l'année auxquels ce dépôt sera effectué, à l'intérieur de chacune de leurs publications. Les documents publiés au Québec durant le dernier trimestre de l'année 1969 porteront donc, au verso de la page de titre, l'inscription suivante:

Dépôt légal — 4e trimestre 1969
Bibliothèque nationale du Québec.

Dans le cas des périodiques, cette mention s'intégrera aux renseignements administratifs habituels et l'indication du trimestre et de l'année sera facultative.

Les archives du R.I.N.

La Bibliothèque nationale vient de recevoir la totalité des archives officielles du Rassemblement pour l'indépendance nationale¹ comprenant du matériel de propa-

¹ - Premier parti politique indépendantiste au Québec.

gande (tracts, dépliants), des communiqués, de la documentation ayant servi à la rédaction du journal L'Indépendance, divers mémoires, ainsi que des comptes rendus des assemblées d'information et des congrès nationaux. On trouve, de plus, des détails intéressants sur la campagne électorale menée par le R.I.N. en 1966, de même que de nombreuses photographies, des affiches, des banderolles, des cartes de résultats d'élection et quelques films réalisés pour le compte du mouvement.

Le don a été fait par l'ancien comité de direction de ce mouvement et parti politique. Il s'agit d'archives de huit années: elles datent de la fondation du mouvement en 1960 à la dissolution du parti en octobre 1968.

La bibliothèque possédait déjà le microfilm du journal officiel du R.I.N., L'Indépendance, dont une copie positive peut être remise à toute bibliothèque ou institution québécoise ou étrangère qui en fera la demande.

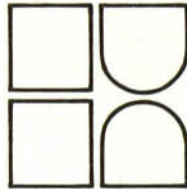
Une sculpture signée Jordi Bonet

La Bibliothèque nationale a acquis récemment une sculpture de l'artiste canadien Jordi Bonet. Cette oeuvre d'art, qui occupe maintenant le hall d'entrée de la bibliothèque, rue Saint-Denis, est coulée d'aluminium et de bronze, mesure 9 pi. de hauteur et pèse 250 livres. Affectant la forme d'une stèle, elle porte le titre évocateur de "Méditation".

L'artiste Jordi Bonet est d'origine espagnole; après avoir exercé le métier de peintre à Barcelone, il adopte le Québec en 1954 et devient bientôt citoyen canadien. En 1960, il s'adonne à la céramique et réalise six murales pour l'église Saint-Raphaël de Jonquière (Prix Vincent Massey du Canada). En 1962, il termine la murale extérieure de l'amphithéâtre du Pavillon des sciences de l'université Laval de Québec. On doit de plus à ses talents de céramiste huit hauts-reliefs, le travail du pan du mur Hommage à Gandhi de la Place des arts de Montréal et la murale du Grand Théâtre de Québec.

Depuis quelques années, il s'oriente définitivement vers le travail du béton (il a réalisé, en collaboration avec Folch-Ribas et Borduas, le mausolée de Dollard des Ormeaux à Carillon) et vers la sculpture proprement dite: nous n'avons pas oublié les splendides oeuvres d'aluminium de la Place des Nations et du Marina Club d'Expo 67.

**Publications de la
Bibliothèque nationale
du Québec**



Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes les disciplines. Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. Format: 6³/₄" x 9³/₄". 189 p. \$4.50.

En vente **exclusivement** au Bureau de l'Éditeur officiel du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec QUÉBEC



Bibliographie du Québec

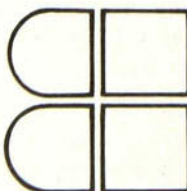
Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. La première livraison comprend près de 200 titres. La **Bibliographie du Québec** est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux librairies, ainsi qu'à toute association ou institution qui en font la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec

Bureau des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (129) QUÉBEC
Format: 7" x 10¹/₂". Publication trimestrielle.



Histoire du Canada. Table de classification F(q)5000. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969. 108 p. (tirage épuisé).

Index alphabétique du catalogue systématique selon la classification L.C. 3e éd. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969. 186 p. (tirage épuisé).



Distribution gratuite

Si vous désirez recevoir notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre demande à:

Mlle Jacqueline Lamarche, secrétaire du bulletin
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal (129) QUÉBEC